



2 ou 3 choses que nous avons retenues

Séance des 13 et 14 novembre 2013 N°12 -2013

► Déclaration préalable de la CFE-CGC

Lors de la séance du CE du 23 octobre le président de séance ne put s'empêcher de faire une présentation des résultats du T3 2013 très positive, avec la mise en perspective de la hausse du cours de l'action dans les 3 mois écoulés. Or depuis cette présentation flatteuse, nous assistons à une baisse du cours de bourse de l'action Orange. L'action Orange SA passe de 10,50 € le 22 octobre au soir à 9,71 € le 12 novembre au soir, soit 7% de baisse ! C'est un simple constat, facilement vérifiable par tous.

Aussi, la **CFE-CGC** demande une présentation sincère, véritable et objective de la situation financière du groupe Orange. Nous ne pouvons pas nous satisfaire de l'habituelle formule du type « les résultats du T3 confortent les objectifs de l'exercice annuel », alors :

que le cash flow opérationnel baisse de plus de 12% ;
que le CA en France baisse de près de 5%
que l'ARPU mobile baisse lui de 12% sur un an
que le CA Entreprises accuse une baisse de plus de 7%

que la dette augmente...

Concernant la finance, nous avons donc quelques interrogations ? Entre les commentaires de la Direction du groupe qui se veulent confiants en l'avenir avec des résultats en ligne avec les prévisions et la réaction des marchés qui va dans un sens diamétralement opposée, nous simples syndicalistes avons un souci de compréhension. Ou bien nous ne serions pas en capacité de comprendre ce que les marchés, analysent comme étant des signaux négatifs.

Nous demandons officiellement à notre Président du CE à pouvoir disposer d'une information sincère sur les comptes et les résultats de l'entreprise. C'est bien la moindre des choses à l'heure où la qualité du dialogue sociale est mise en avant par la direction du groupe. Nous ne pouvons pas nous satisfaire d'une présentation en trompe l'œil des résultats réels.

A la **CFE-CGC**, nous constatons à travers la publication des résultats trimestriels :

- La poursuite de la dégradation du chiffre d'affaires et des marges en France
- Des suppressions d'emploi qui s'accroissent dans le groupe Orange en France
- Une promesse de versement de dividende qui va amener l'entreprise à verser un dividende supérieur à ses bénéfices.
- L'analyse montre que près de deux tiers des dividendes reviendront à des fonds de pension étrangers, donc sans bénéfice pour

l'économie française.

A la **CFE-CGC**, nous sommes convaincus que le dialogue social passe aussi pour une information sincère et véritable sur la situation des comptes de l'entreprise prévus en TPS, retraite (...).

Nous ne pouvons que constater qu'Orange refuse de recruter du personnel et joue sur le manque d'effectifs prévisible pour se dire contraint à réorganiser les services en les regroupant et en augmentant les zones d'intervention...

► Création d'un « Service Client Orange »

S'agit-il du prélude à la fusion des deux unités opérationnelle, l'AVSC et le CCOR ?

Résolution :

« Les élus du CE de la DOCE demandent à l'entreprise de présenter préalablement au CE le dossier du points 2 concernant le projet de création d'un service client orange aux commissions emploi/formation., économique et RPS du CE en janvier 2014.

Ceci afin d'avoir une visibilité complète de ce projet, car en l'état l'information proposée aux élus est insuffisante pour débattre de ce point.

Aucune mise en œuvre du projet ne doit intervenir avant cette présentation aux commissions. Si les informations et documents présentés aux commissions concernées ne sont pas ceux qui sont attendus, les élus du CE demanderont un expertise sur ce dossier ».

Le dossier présenté est une coquille vide, de surcroit pas en phase avec l'accord PEC Formation/Mobilités.

► OPEN à Clermont Ferrand

Pour la **CFE-CGC**, Open à Clermont Ferrand, c'est plutôt une bonne chose.

Cela étant, nous constatons une baisse de l'effectif ETP de 4% en moyenne, de 7% sur Roanne et 6% sur Clermont-Ferrand.

Nous avons donc demandé une prévision à minima à 1 an pour la force au travail – en lien avec la GPEC.

Autant, la Direction propose des graphiques assez complets sur l'évolution des parcs jusqu'à fin 2014, autant s'agissant de l'aspect humain, nous avons une vision à seulement 6 mois. L'impact salarié n'est pas suffisamment développé dans le dossier - trop axé groupes de travail et pas assez impact sur l'organisation du travail.

► Pilotage des fournisseurs dans les 3 UI

Résolution :

- Les élus du CE de la DOCE exigent une nouvelle fois de l'entreprise une présentation préalable à la CE du dossier du point 4 concernant les 3 UI de notre périmètre aux commissions emploi/formation., économique et RPS du CE. Déjà formulées lors des CE de septembre et octobre, ces demandes sont restées « lettre morte » à ce jour.

- Les élus du CE de la DOCE demandent à l'entreprise de présenter préalablement au CE les dossiers des points 2 et 3 concernant les 3 UI de notre périmètre aux commissions emploi/formation. et économique du CE.

Ceci afin d'avoir une visibilité complète de ces projets, car en l'état l'information proposée aux élus est insuffisante pour débattre de ces points.

Vote de la résolution :

Pour 11 voix

Abstentions : 5 CFDT

► Rapport d'activité du T3 2013

Bon résultats commerciaux, dynamique positive sur le mobile, bonne dynamique à l'AE. Sur les UI des taux de ré-intervention qui baissent en qualité.

Sur la satisfaction client, la tendance est en amélioration. Pour les AE, « une dynamique positive des ventes »...

Pour les AD, le nombre d'actes baisse de 9% alors que le flux augmente.

Questions **CFE-CGC** :

- Chiffre d'Affaires stable ? Est-ce la baisse du CA qui est stable ?

- croissance constatée sur les frais généraux ! Alors que nous avons des montants négatifs dans les tableaux.

- florilège : de bons résultats génèrent une charge supplémentaire (« augmentation des charges de personnel due aux bons résultats ... »).

- dichotomie entre les résultats AE entre le CAS (chiffre d'affaires signé) et le CA (chiffre d'affaires) : l'un est excellent, l'autre est en retrait d'1 million d'€/mois... Lequel des deux indicateurs marque la bonne tendance ???

- Objectifs de Sosh en AVSC et CCOR ? en fait **on ne peut pas proposer** Sosh en boutiques, mais on peut le proposer en AVSC et CCOR !!!

► Budget ASC 2014

Les trois OS membres du bureau (FO, CFDT, SUD) ont proposé un budget dans la lignée du budget 2013, avec une prise en compte d'une baisse de 5% des effectifs, donc une baisse de 5% des montants alloués par la Direction au budget ASC.

A l'intérieur de ce budget, le budget Vacances Adultes que propose FO SUD CFDT est basé sur une estimation prévisionnelle d'ouvrants droits déclarés de l'ordre de 85%.

Lors du vote, la **CFE-CGC** s'est abstenue s'agissant de ce budget, au motif que :

- les prestations vacances adultes ont connu une (très) forte baisse entre le système précédent où les prestations vacances adultes étaient à la charge du CCUES, cela même pour les petits ou moyens QF.
- Les sommes allouées aux associations seront baissées d'1/3 en 2014, ce qui va dans le bon sens, mais demeure insuffisant notamment s'agissant des Coop dont les subventions ne profitent que de manière très lointaine voire pas du tout aux salariés d'Orange.
- Cela étant, ce budget va dans le bon sens qui est celui d'une plus grande liberté pour les ayant droits et d'une bonne gestion compte tenu notamment du différend avec le directeur du CE qui revendique des indemnités équivalentes à la moitié du budget de fonctionnement du CE.

La CGT, quant à elle, a voté contre ce budget, proposant un contre budget prévoyant toujours des mesures contraignantes pour les salariés, de type remboursement des séjours uniquement à partir de 4 nuits, achat de 3 nouveaux mobil homes pour 100 000€ alors qu'il n'y aurait eu que 6 demandes en 2013 pour l'actuel mobil home de Piriac, et surtout, SURTOUT, pas de redistribution directe de chèques vacances aux salariés mais uniquement des plans CV obligeant les salariés à épargner.

► Expression directe et collective des salariés du CCOR

Il s'agit d'un accord local, en déclinaison des lois AU-ROUX, 30 ans après leur promulgation.

6 heures /an, soit 3 séances de 2 heures...

La CFE-CGC a voté Contre ce projet, au motif que cet accord est en deçà de celui de l'AVSC, et qu'on ne peut ni quantifier ni limiter la liberté d'expression et de parole, sauf droit de réserve pour l'encadrement.

Vote :

Contre : CFE-CGC, SUD, FO

Pour CGT et CFDT

Prochain CE : 11 et 12 décembre 2013

Élu au CE de la DO Centre Est : Noël Fayeaux (AER2A)

06 70 03 56 80

Représentant syndical : Jean-Pierre Testi (AER2A)

06 07 82 82 86

Cadres et non cadres, plus d'infos sur :

www.cfecgc-uns-ft-orange.org

nos lettres :

- Comprendre & Agir
- Épargne & actionariat salariés

pour vous abonner : secretariat@cfecgc-uns-ft-orange.org

nos blogs :

- www.telecoms-media-pouvoir.net
- www.adeas-ftgroup.org